

Partenariat pédagogique

Devenez un partenaire pédagogique de l'EMLV :

- En participant à nos jurys de recrutement
- En animant des Projets d'Etudes de Réflexion et de Synthèse (les PERS), des missions de consulting
- En recrutant nos étudiants en stages et en missions dans votre entreprise pendant 4 à 8 mois.
- Apportez votre savoir-faire à nos étudiants en dispensant des cours
- Participez à nos Comités d'Orientation Pédagogiques (les COP)
- Soumettez nous des travaux de recherche
- Recrutez nos diplômés et nos anciens